

Editorial

Une crise climatique disproportionnée



Benjamin Kuriyo,
Rédacteur en chef

torrentielles, les vents violents ou la prolongation de la saison sèche. Au cours des trois derniers mois, les catastrophes naturelles sont à l'origine d'énormes dégâts. Des pluies torrentielles, des inondations, des glissements de terrain et des vents violents endommagent d'une manière répétitive les maisons, les écoles, les hôpitaux, les routes et d'autres infrastructures. Le pays connaît une pluviométrie normalement élevée ponctuée par des températures intenses.

Les experts et les gouvernements du Sud chargent les pays développés responsables des émissions des Gaz à effets de serre. Le Burundi émet moins de 0,02 % des gaz à effet de serre (GES) qui contribuent au

réchauffement de la planète. Cependant, le pays est classé les 20 pays les plus vulnérables du changement climatique dans le monde. Pire encore, il présente une vulnérabilité absolue face aux effets du changement climatique.

D'après la Banque Mondiale, une écrasante majorité de Burundais, soit 99 % de la population n'ont pas la capacité d'adaptation nécessaire pour résister aux effets du changement climatique. La plus grande vulnérabilité à ces risques est entièrement due à l'impact du réchauffement des GES sans le financement climatique pour compenser leur impact.

Les risques liés au climat

constituent une menace permanente pour tous les secteurs du pays, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement, les écosystèmes, la santé, la sylviculture, l'énergie, les infrastructures, les établissements humains et la gestion des ressources hydriques. Les impacts du changement climatique – principalement les inondations et les glissements de terrain – sont les principaux facteurs de déplacement interne, affectant de manière disproportionnée les femmes et les enfants vivant sur les collines du Burundi.

Les effets du phénomène climatique dû El Niño (un phénomène climatique

caractérisé par des températures anormalement élevées dans la partie Sud de l'océan Pacifique) sont déjà perceptibles et ils se poursuivront jusqu'en 2024.

L'augmentation des températures n'augure rien de bon. Elle occasionnera de fortes précipitations dans la majeure partie de l'Afrique de l'Est en général et du Burundi en particulier, alertent les experts.

Aux grands maux, de grands remèdes, dit-on. En plus des efforts consentis pour accroître le développement économique du pays, il serait souhaitable de mobiliser des fonds pour faire face aux changements climatiques.

FINANCE

Augmentation du taux directeur

Le secteur bancaire au four et au moulin

Les banques commerciales déplorent le fait que les mesures qui sont en train d'être prises par la BRB rendent plus élevé le coût du crédit. Ce qui risque d'engendrer le niveau élevé de non remboursement du crédit. Il ne sera pas aussi facile de financer le secteur privé

Le secteur bancaire est confronté à pas mal de défis, déplore Roger Guy Ntwenguye, président de l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF) lors de la semaine dédiée au Banquier.

Il cite premièrement les griefs d'ordre macroéconomique tels que la guerre qui oppose l'Ukraine et la Russie et la pandémie de Covid-19.

«Vous savez que ces facteurs ont paralysé le monde entier. Et le secteur bancaire burundais n'a pas été épargné, car le Burundi n'est pas une île», précise Ntwenguye. Il explique que l'Ukraine fait partie des premiers producteurs de fertilisants et que la Russie produit beaucoup de carburant.

Si ces pays sont alors instables, il indique que la majorité des pays du monde entier est par conséquent touchée, y compris le Burundi. Le niveau de l'inflation a augmenté et le cours de change du BIF a subi de grandes variations.

Le pire est que la pandémie de



Roger Guy Ntwenguye, président de l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF): « le coût du crédit sera élevé suite à l'augmentation du taux directeur ».

Covid-19 qui a aggravé la situation, car pas mal d'entreprises ont fermé les portes. Selon Ntwenguye, tout cela a impacté le secteur bancaire burundais.

Les autres défis sont liés à la législation à l'interne. Il cite à titre illustratif l'augmentation du taux directeur par la Banque de la République du Burundi qui est passé de 5% à 10%. Ce banquier explique que ce taux permettra aux banques commerciales de réajuster les taux d'intérêts. Autrement dit, il y aura une augmentation du taux d'intérêt.

Les conséquences risquent d'être fâcheuses

Et par conséquent, le coût du crédit

sera élevé. «Pour les banques commerciales, il ne sera pas facile de financer l'activité commerciale. Pour les clients, le remboursement du crédit ne sera pas facile», argue Ntwenguye.

Selon toujours lui, cette nouvelle réforme de la politique monétaire vient s'ajouter aux autres mesures qui ont été prises ces derniers jours et qui font que le coût du crédit soit toujours élevé.

Il cite la taxe sur l'activité bancaire qui est de 8% et les frais destinés à l'inscription hypothécaire au titre foncier. « Toutes ces mesures contribuent à la cherté du crédit », déplore Ntwenguye.

Il fait remarquer que cette situation

se présente ainsi au moment où le niveau de non remboursement du crédit est déjà élevé.

Plus de 1000 milliards de FBu non recouverts

Sur un encours crédit de 6000 milliards de FBu dont 2000 milliards de FBu accordés à l'Etat et 4000 milliards de FBu accordés aux opérateurs économiques, plus de 1000 milliards de FBu n'ont pas été recouverts. Le secteur bancaire est très confronté à ce défi de non remboursement du crédit.

Et le pire est que les banques ne gagnent pas le procès si on porte l'affaire devant les juridictions, s'inquiète-t-il.

Audace Niyonzima, ministre ayant les finances dans ses attributions demande aux banques commerciales de contribuer au développement du pays.

Il leur a demandé de s'impliquer dans la réduction de l'écart entre le taux de change officiel et le taux de change parallèle, car le constat est qu'actuellement le marché de change est presque dans la rue.

Dans une conférence de presse organisée jeudi 7 décembre 2023, Faustin Ndikumana, président de l'Ong locale PARCEM croit que l'augmentation du taux directeur par la BRB rentre dans le cadre de la recherche des voies et moyens de rembourser la dette publique qui est actuellement estimée à plus de 6000 milliards de FBu.

Notons que le taux directeur est le taux d'intérêt fixé par une Banque centrale pour les prêts qu'elle accorde aux banques commerciales.

Jean Marie Vianney Niyongabo

BurundiEco
Burundi Eco - Vendredi, 08 Décembre 2023 - n°587

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi
Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo
Rédacteur en chef adjoint : Mélance Maniragaba
Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 08 Décembre 2023

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2830	2875
Euro	3051	3101
Shi. Kenyan	18,4613	18,7591
Shi. Tanzanien	1,1298	1,1480
Shi. Ougandais	0,7503	0,7624
Fr Rwandais	2,2690	2,3056

Phénomène de ravinement dans la municipalité de Bujumbura

Les riverains des rivières non réhabilitées vivent la peur au ventre

Le phénomène de ravinement qui s'observe sur la rivière Ntakangwa fait peur aux habitants des quartiers Mugoboka I et II malgré les travaux de réhabilitation en cours d'exécution sur cette rivière. Léonidas Nibigira, professeur à l'Université du Burundi et expert en environnement précise les causes de ce phénomène qui constitue une menace pour les riverains de presque toutes les rivières qui traversent la ville de Bujumbura. Il propose même des pistes de solution



Pélagie Niyukuri : « Je vis la peur au ventre car je crains que ma maison ne s'affaisse à tout moment ».

Dans une descente effectuée du 28 novembre au 2 décembre 2023 par le Réseau National de la Communication pour la Réduction des Risques de Catastrophes, il est ressorti que le phénomène de ravinement qui s'observe sur la rivière Ntakangwa fait peur aux habitants des quartiers Mugoboka I et II malgré les travaux de réhabilitation en cours à cet endroit.

Selon Pélagie Niyukuri, âgée de 37 ans habitant le quartier Mugoboka I, le lit de la rivière Ntakangwa s'élargit du jour au jour suite à l'effondrement des berges de cette rivière.

Suite à cette catastrophe, la route qui relie Mugoboka I et Mugoboka II est devenue impraticable. Les infrastructures riveraines sont menacées. Elle fait savoir qu'elle vit la peur au ventre, car elle craint que sa maison ne s'affaisse à tout moment suite au phénomène de ravinement qui guette cet endroit.

Domine Nahayo, âgée de 33 ans habitant le quartier Mugoboka II abonde dans le même sens. Elle précise que s'il pleut pendant la nuit, toute sa famille ne dort pas. Elle craint que sa maison s'effondre.

De plus, Elle explique que le ravin qui se trouve à cet endroit a perturbé la mobilité des enfants. « Nous faisons tout pour éviter que nos enfants tombent dans ce ravin », confie-t-elle.

Nicolas Nduwimana, âgé de 46 ans habitant le quartier Mugoboka Is n'y va pas par quatre chemins. Il fait remarquer que le phénomène de ravinement sur la rivière Ntakangwa

constitue un grand danger pour les riverains des quartiers Mugoboka, Mutanga Sud et Mutanga Nord, car les infrastructures riveraines tant publiques que privées sont menacées.

Pour toutes ces raisons, ces habitants demandent au gouvernement de réhabiliter l'amont de la rivière Ntakangwa pour éviter qu'il y ait de grandes pertes en termes d'infrastructures construites à cet endroit.

Selon Léonidas Nibigira, professeur à l'Université du Burundi et expert en environnement, le phénomène de ravinement qui s'observe sur la majorité des rivières qui traversent la ville de Bujumbura est lié à pas mal de causes.

La forte pente en amont de la ville de Bujumbura, l'une des causes de l'instabilité des rivières qui la traversent

Il cite à titre illustratif la géomorphologie. Selon Nibigira, la plupart des quartiers de la municipalité de Bujumbura sont menacés par le phénomène de ravinement, car ils sont situés sur une pente très abrupte.



Léonidas Nibigira, professeur à l'Université du Burundi et expert en environnement : « Le phénomène de ravinement qui s'observe sur la majorité des rivières qui traversent la ville de Bujumbura est lié à pas mal de causes ».

Et dans ce sens, il y a une certaine instabilité à partir des lits des rivières. L'érosion couplée avec l'action anthropique à travers l'extraction des matériaux de construction aggrave la situation. C'est pour cela que les berges deviennent de plus en plus instables de plus en plus et finissent par s'effondrer, car elles ne sont pas aménagées.



Il y a une urbanisation non pensée. Les maisons poussent comme des champignons alors que le drainage des eaux n'est pas étudié en termes de densité et de dimension.

frontières du Congo et de l'Ouganda, du Congo et du Burundi, du Congo et de la Tanzanie et qui arrive vers le lac Malawi.

Dans cette zone, on a le rift Valley qui est la faille principale. Il y a aussi des failles secondaires. A Bujumbura, Nibigira laisse entendre que nous avons deux failles géologiques majeures.

La première part des rivières Kanyosha et Muha. Elles s'étirent le long du Boulevard Mwezi Gisabo (ex 28 novembre), traversent le quartier Uwinterekwa et arrivent près du palais présidentiel à Gasenyi.

C'est la raison pour laquelle ces zones sont menacées par le phénomène de ravinement. La deuxième faille passe vers le campus Kiriri jusqu'à la RN1. Selon Nibigira, ces failles sont à l'origine de l'instabilité des berges des rivières.

L'urbanisation anarchique, à bannir

Une autre cause est l'urbanisation anarchique. Il y a une urbanisation non pensée. Les maisons poussent comme des champignons alors que le drainage des eaux n'est pas étudié en termes de densité et de dimension.

Selon lui, penser qu'on pourra continuer à construire des maisons depuis le lac Tanganyika jusque dans les bassins versants sans une zone limite n'est pas possible.

« Nous avons récemment encadré des travaux de recherche qui ont abouti à la mise en place d'une zone rouge à partir de laquelle on pourra penser à arrêter l'urbanisation et raisonner dans le sens de continuer à construire soit vers le Nord ou vers le Sud », précise-t-il. Et d'ajouter l'exploitation des matériaux de construction non guidée.

Que faire pour éviter plus de dégâts

Nibigira demande la mise en place d'un système de gestion des eaux de ruissellement en amont. Et d'ajouter l'encadrement de la population pour l'inviter au traçage des courbes de niveau et à la pratique des techniques agricoles adaptées.

Selon toujours lui, mettre en place des ouvrages intermédiaires de gestion des eaux de pluie est une nécessité. C'est de cette façon que les eaux de pluie seront collectées et utilisées dans la propreté, l'irrigation, etc.

Et d'éviter l'anarchie dans l'urbanisation pour ne pas permettre à la population de continuer à construire des maisons jusqu'à l'infini. « Plus nous envahissons le bassin versant, plus l'eau ne s'infiltre pas. Pourtant, l'érosion s'accélère », argue-t-il.

Et d'ajouter la stabilisation des berges des rivières qui traversent la ville de Bujumbura à travers la construction des murs de soutènement et la plantation des herbes fixatrices telles que les bambous et le respect des zones tampons.

Notons que seulement deux rivières ont été réhabilitées dans la municipalité de Bujumbura. Ce sont les rivières Nyabagere et Gasenyi. D'autres travaux sont en cours sur une partie de la rivière Ntakangwa pour stabiliser ses berges.

Jean Marie Vianney Niyongabo

Quid de la géologie ?

La nature du sol est la deuxième cause de cette situation. Selon Nibigira, le sol dans la plupart de ces affluents du lac Tanganyika est argileux. Et pendant la période de pluies, le sol est saturé. Et quand le sol est embibé, les zones argileuses gonflent.

Dans le cas contraire pendant la saison sèche, quand l'eau est partie, le sol se contracte. Selon Nibigira, la succession des phases de compression et d'étirement finit par provoquer des fissures. Dans un contexte de fortes précipitations, l'eau entre à partir des fissures et bonjour le phénomène d'instabilité qui s'accroît au fur et à mesure.

Selon toujours Nibigira, les changements climatiques influent sur la vulnérabilité des quartiers riverains des rivières qui traversent la ville de Bujumbura. Plus il s'observe de fortes pluies, plus les rivières deviennent très agressives jusqu'à la fragilité de leurs berges et bonjour le phénomène de ravinement.

Le Burundi placé dans une zone sismique

Une autre cause est que nous sommes géographiquement dans une zone sismique où la plaque tectonique a ouvert les zones de faiblesse appelées le rift Valley. C'est une zone qui part de l'Ethiopie, de la Somalie et qui passe entre les

Les cantines scolaires, un antidote au décrochage scolaire

Les cas d'abandons explosent dans les établissements scolaires. D'année en année, le pays enregistre des déperditions scolaires importantes. Pour pallier à ce défi, le gouvernement met un œuvre un vaste programme d'alimentation scolaire. Malgré les retombées positives de ce programme dans les écoles ciblées, les défis restent de taille. Pour atteindre l'alimentation scolaire universelle, d'autres mesures s'imposent

Dans notre pays, environ 10 % des enfants abandonnent l'école chaque année. Les cas d'abandons s'expliquent par de nombreux facteurs dont l'insécurité alimentaire. Le manque d'accès à une alimentation suffisante et variée empêche la concentration et conduit inéluctablement à l'abandon scolaire.

Pour réduire les déperditions scolaires, le gouvernement et ses partenaires ont mis en place un Programme National d'Alimentation Scolaire. Ledit programme élargi fournit des repas sains et équilibrés aux enfants du Fondamental, c'est-à-dire du préscolaire à la 9ème année. Cela dans le but d'améliorer les indicateurs scolaires à savoir : la réduction du taux d'abandons scolaires, de redoublement, mais aussi la promotion du taux de réussite et d'achèvement. La cantine scolaire permet également d'améliorer la santé de l'enfant car l'élève a droit un repas riche en éléments nutritifs pour son développement mental et cognitif.

Quid des critères d'éligibilité ?

Liboire Bigirimana, Directeur National Des Cantines Scolaires au Burundi fait savoir que l'identification des écoles bénéficiaires se fait sur base des critères objectifs, notamment les écoles qui affichent de faibles performances scolaires (taux d'abandons élevés, faible réussite), l'existence des infrastructures nécessaires pour le stockage des vivres et l'adduction d'eau potable.

L'école doit être accessible aux camions qui assurent le transport des commodités ainsi que l'engagement des communautés à soutenir la cantine scolaire. Les communautés participent à la préparation et à la distribution des repas scolaires. Elles apportent le bois de chauffe, l'eau et les légumes pour compléter la ration alimentaire des enfants.

Un taux de couverture toujours faible

L'amélioration de la couverture du territoire en cantines scolaires d'année en année bien que satisfaisante ne représente qu'un enfant sur quatre au Burundi. L'objectif du gouvernement est d'assurer une couverture universelle en alimentation scolaire.

La mise en œuvre du PNAS se heurte à plusieurs défis liés notamment aux ressources financières assez limitées pour répondre à une demande de plus en plus croissante. Actuellement, le programme touche 700 000 enfants sur une cible de 2,8 millions d'enfants attendus). A cela s'ajoute le manque d'infrastructures de base : système d'approvisionnement en eau potable dans les écoles, absence des réfectoires et des stocks de vivres ainsi que des sanitaires, déplore



Liboire Bigirimana, Directeur National Des Cantines Scolaires au Burundi : « La mise en œuvre du PNAS se heurte à plusieurs défis liés notamment aux ressources financières assez limitées pour répondre à une demande de plus en plus croissante ».

Liboire Bigirimana, le Directeur National Des Cantines Scolaires au Burundi.

Les partenaires au développement s'activent pour donner un coup de pouce à ce programme. C'est notamment le projet Twige Neza financé respectivement par le Partenariat mondial pour l'éducation à hauteur de 46,9 millions de dollars et l'Agence Française de Développement (AFD) qui dispose d'un volet d'alimentation scolaire pour 4 millions d'euros. Ainsi, ils participent plus largement au Programme national de cantines scolaires, mis en œuvre par le PAM aux côtés du gouvernement burundais. A travers ce programme, le gouvernement burundais projette d'atteindre une couverture universelle en alimentation scolaire à l'horizon 2032.

Vers la mise en place des cantines écologiques ?

L'utilisation du bois comme source d'énergie favorise la déforestation aux alentours des cantines scolaires. D'où la nécessité d'initier une forme innovante de cantines écologiques. « L'idée est d'asseoir des mécanismes innovants pour éviter que la cantine scolaire ne soit pas la cause de dégradation de l'environnement. Les meilleures pratiques sont notamment la construction des foyers améliorés et l'utilisation des briquettes écologiques », décrit le directeur du PNAS.

Pour une bonne gouvernance de la cantine scolaire, un outil de gestion des stocks a été introduit dans les écoles à cantine scolaire : School connect. Il s'agit d'une gestion digitalisée qui se fait sur des tablettes et qui permet de faire un track efficace et efficace de la gestion des stocks. L'outil permet d'avoir une idée sur l'utilisation des vivres en temps réel par rapport au nombre de bénéficiaires.

Un moyen de réduire les déperditions scolaires

Les cantines scolaires réduisent drastiquement le nombre d'abandons scolaires. Les écoles qui disposent d'un système d'alimentation enregistrent moins d'abandons surtout durant le premier cycle de formation. Ainsi, les cantines scolaires offrent une meilleure persévérance scolaire et un meilleur apprentissage.

L'impact de la cantine scolaire est même perceptible chez les écoliers bénéficiaires. Ces derniers

manière indirecte à l'augmentation de la production et à l'essor de l'économie locale. En 2013, la philosophie de la cantine scolaire est passé de l'intervention d'urgence à l'intervention de développement. Le Gouvernement a décidé que soit développé une cantine scolaire qui s'approvisionne en produits locaux pour constituer un marché permanent pour les petits producteurs regroupés dans des coopératives. D'où le concept d'une cantine scolaire endogène ou Home Grown School Feeding.

Le programme d'alimentation scolaire est bénéfique pour les communautés locales. Des partenariats public-privé ont été établis pour renforcer les chaînes de valeurs dans le domaine agropastoral. En 2018, les bénéficiaires de la chaîne solidarité bovine des provinces ciblées ont pu bénéficier d'un encadrement sur les bonnes pratiques de collecte et de commercialisation du lait.



En 2021, une délégation conduite par la Première Dame Angéline Ndayishimiye a effectué une visite au Bénin dans le cadre d'un échange d'expériences dans la gestion du programme de cantines scolaires.

n'effectuent plus des navettes durant la pause de midi entre l'école et leurs ménages pour dîner. Avec l'arrivée du programme, ils mangent désormais à l'école. De cette façon, ils ont plus de temps pour réviser les leçons apprises en classe. Ce qui améliore leur rendement scolaire lors des évaluations continues.

Les cantines scolaires, une aubaine pour les opérateurs économiques

Le programme contribue de

En outre, ce programme booste l'industrie agroalimentaire. C'est une offre importante pour les industries locales qui se lancent déjà dans la fabrication des aliments nutritifs fortifiés dont la farine de maïs fortifiée. Une des grandes sociétés de conditionnement du lait a décroché un marché pour fournir du lait à plus de 30 000 écoliers. Et avec les appuis des partenaires à ce projet, elle a pu certifier ses produits pour avoir accès au marché régional.



Pour réduire les déperditions scolaires, le gouvernement et ses partenaires ont mis en place un Programme National d'Alimentation Scolaire.

Le Bénin, un cas d'école pour le Burundi

En 2021, une délégation conduite par la Première Dame Angéline Ndayishimiye a effectué une visite au Bénin dans le cadre d'un échange d'expériences dans la gestion du programme de cantines scolaires. Dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, le Gouvernement travaille en étroite collaboration avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) à la mise en œuvre d'un Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI). Ce programme contribue à la lutte contre la déscolarisation et la malnutrition.

Au-delà de la distribution des repas chauds aux élèves, le PAM fait du programme PNASI un outil de solidarité et de développement communautaire. Autour de la cantine scolaire sont organisées d'autres activités dont l'agriculture, la pisciculture ...avec une gestion collégiale entre la communauté et l'école. Des groupements de femmes ont été appuyés pour des activités génératrices de revenus grâce aux partenariats que le PAM arrive à mettre à leur disposition. Ces partenariats permettent aussi d'apporter des solutions à des préoccupations telles que la construction des réfectoires, des cuisines, des infrastructures et autres, apprend-on du site de la Présidence de la République Béninoise.

Le Gouvernement béninois, à travers le Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI) fait du droit à l'alimentation une priorité. Ceci, dans l'optique d'améliorer l'accès à l'enseignement primaire et d'accroître le taux de rétention scolaire.

Un programme en pleine mutation

La cantine scolaire remonte aux années 1960 avec les interventions du Programme Alimentaire Mondiale (PAM) dans les écoles à régime d'internat. Il fournissait des commodités essentiellement composées de lait en poudre, de viande et de poisson en boîte à conserve. En 2008, les provinces du Nord du pays ont été la cible des changements climatiques sous forme de sécheresse obligeant les habitants à fuir le pays vers le Rwanda. Ce qui a poussé des milliers d'élèves à l'abandon scolaire et les autres ont migré vers les centres urbains à la recherche de l'emploi et gagner de l'argent. Pour pallier à cette situation, le PAM et le Gouvernement du Burundi ont convenu à travers un accord de financer les repas chauds de midi pour motiver les enfants à regagner les salles de cours, rappelle Liboire Bigirimana, le Directeur National des Cantines Scolaires au Burundi dans un article publié en 2021 sur le site de Global Child Nutrition Foundation.

Cela étant, certains analystes estiment que le programme des cantines scolaires n'est pas une solution miracle pour éradiquer à jamais les abandons scolaires. La pérennisation de ce programme n'est pas du tout assurée d'autant plus que le gouvernement compte sur des partenaires externes pour financer ce programme. La solution durable à ce problème consiste en l'éradication de la pauvreté extrême qui sévit au niveau des ménages en vue de l'autosuffisance alimentaire. Au lieu de s'attaquer aux conséquences, il importe de maîtriser les causes profondes qui constituent le nœud du problème.

Benjamin Kuriyo

Programme Psychosocial Régional : « Que son impact soit pérenne »

Après 12 ans de mise en œuvre, le Programme Psychosocial Régional (PPR) qui a tant impacté la région des Grands Lacs via l'approche "Guérir ensemble" vient de clore ses activités. Des sourires redorés, des couples à deux pas du divorce réconciliés, des blessures du passé bandées, etc. Ce programme financé par la Coopération Suisse ne laisse que du succès derrière lui. Le seul souhait de toutes les parties prenantes est que son impact soit pérenne.

La région des Grands Lacs a constitué pendant plusieurs années un champ de bataille où se passaient toutes formes de violences. Cela n'a pas été sans conséquences tant physiques que psychologiques sur les populations de cette zone. Pour y faire face, la Direction du Développement de la Coopération Suisse (DDC) a mis en place un Programme Psychosocial Régional (PPR) depuis 2011. Ce programme est intervenu dans les communautés Burundaises, Rwandaises et Congolaises et a mobilisé plus de 12 millions de francs suisses par pays. Via l'Approche Psychosociale Communautaire « APC-Guérir ensemble », ce programme a beaucoup travaillé avec les populations de ces pays surtout dans la lutte contre la pauvreté et les séquelles des guerres.

Après 12 ans d'impact sans égal au Burundi, au Rwanda et en RDC, ce programme vient de procéder à la clôture de ses activités. Une conférence marquant la clôture de ce programme s'est déroulée à Bujumbura du 27 au 30 novembre 2023. Dans son allocution, M. Boris MAVER, directeur de la coopération Suisse au Burundi s'est dit satisfait des actions mises en œuvre dans la région des Grands Lacs en général et au Burundi en particulier dans le cadre de ce programme.

Le programme a de quoi se flatter

Dans sa zone d'intervention, ce programme a touché 170 mille bénéficiaires dont 71% sont des femmes et 29 % des hommes. 94% d'entre eux ont bénéficié de la prise en charge psychologique, 48% de la prise en charge médicale, tandis que 23% d'entre eux ont bénéficié de l'accompagnement juridique. 600 dossiers sont arrivés dans les



M. Boris MAVER, directeur de la Coopération Suisse au Burundi : « même si ce programme se clôture, l'engagement de la Suisse sur la question du genre reste une priorité »

tribunaux et 72% d'entre eux ont gagné le procès grâce à l'assistance d'un avocat.

Ce programme s'est doté de plus de 6500 groupes communautaires regroupant plus de 100 mille membres qui participent activement à la réintégration des survivants des VSBG. On peut également citer 321 groupes de type APC qui sont déjà actifs avec 508 relais communautaires qui sont des volontaires. Un autre point important à souligner est l'augmentation des anciennes victimes des VBG qui sont devenues des leaders de groupes. Leur taux est passé de 40% en 2011 à 75 % en 2022. La liste des réalisations dans le cadre de ce programme n'est pas exhaustive.

Les pays bénéficiaires s'en sont approprié

Grâce à son efficacité, l'Approche Psychosociale Communautaire (APC) est actuellement retenue dans les documents stratégiques de planification des 3 pays de la Région des Grands Lacs. Une initiative à saluer selon la Coopération Suisse, mais qui demande une conjugaison des efforts pour qu'elle puisse perdurer.



Le secrétaire permanent au ministère de la Solidarité Le PPR a induit de profonds changements de mentalité et de comportement en faveur du respect des droits fondamentaux de la femme.

Au Burundi, l'APC est intégrée dans le profil genre, le plan d'action de la Déclaration de Kampala et la stratégie nationale de protection de la famille. 166 facilitateurs communautaires (Abafashabiyago), soutiennent les communautés.

Il y a aussi plus de 80 groupes, accompagnés par les ONGs Seruka et Nturingaho. Le Burundi compte également 90 assistants psychosociaux des Directions Provinciales de Développement Familial et Social (DPDFS) qui poursuivent les formations en APC.

En RDC, l'APC est intégrée dans la stratégie nationale de santé mentale. Cette approche fera également objet de contenu de formation dans le cursus du Master en Genre que le Centre d'Excellence Denis Mukwege compte organiser au sein de la faculté des Sciences Sociales de l'Université Evangélique en Afrique. La RDC dispose de 56 facilitateurs communautaires formés et qui sont des assistants dans les centres psychosociaux de SOSAME ou encore des facilitateurs de TPO, pour ne citer que ceux-là.

Quant au Rwanda, la politique de réintégration a intégré les principes de base de l'APC comme stratégie d'intervention. Il y a 60 médiateurs communautaires répondant au Ministry of Local Government (MINALOC) qui sont en cours de formation.

Le gouvernement du Burundi s'en réjouit

Au nom du Gouvernement du

Burundi, le secrétaire permanent au ministère de la Solidarité a fait savoir que ce programme a porté beaucoup de fruits au Burundi. « La preuve étant que les autorités burundaises n'ont pas cessé de demander qu'il soit répandu sur tout le territoire national », fait-il savoir. Selon toujours cette autorité, ce programme a induit de profonds changements de mentalité et de comportement en faveur du respect des droits fondamentaux de la femme. Pour l'expliquer, il est parti des actions concrètes mises en œuvre dans le cadre de ce projet.

« Les membres des couples jadis en discorde se sont réconciliés et ont pris l'habitude de se consulter chaque fois qu'il y a une décision à prendre au sein de la famille. Les retombées positives de ce changement de comportement et de mentalités n'ont pas tardé à se faire observer. Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école et le développement économique des ménages a suivi », a-t-il précisé. Selon toujours ce délégué du gouvernement, ce ne sont pas uniquement les bénéficiaires qui ont profité des fruits de ce programme, mais plutôt toute la communauté. D'autres gains que le gouvernement du Burundi a tirés de ce programme sont entre autres le personnel des 5 centres de prise en charge des victimes des VSBG et d'autres personnels du ministère ayant le genre dans ses attributions qui ont bénéficié des formations sur l'APC.

Au nom du gouvernement, il a réaffirmé l'engagement à pérenniser les acquis de ce programme. Il a remercié vivement la Coopération Suisse au Burundi pour son implication sans égal dans la lutte contre les VBG au Burundi, mais aussi pour avoir placé le Burundi sur la liste des bénéficiaires de ce programme.

Un atelier riche sur tous les plans

Ces cérémonies ont vu la participation des délégations des différentes organisations internationales partenaires de la Coopération Suisse en provenance des pays comme : le Burundi, le Rwanda, la RDC, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Sud Soudan, le Bénin, etc. Au menu étaient l'échange d'expérience, le développement des différentes thématiques liées à la santé mentale et aux VSBG, les stratégies de pérennisation de ce programme, pour ne citer que ceux-là. En marge de cet atelier, un musée temporaire des femmes a été ouvert au public à l'hôtel Source du Nil. Il a été exposé des œuvres d'art sur la femme de la sous-région et des portraits de certaines femmes des 3 pays qui, dans l'histoire, ont osé briser les barrières leur imposées par la société.

M. Boris MAVER, directeur de la Coopération Suisse au Burundi a rappelé que cette conférence de clôture des activités du PPR se tient pendant les 16 jours d'activisme contre les violences faites aux filles et femmes "C'est un moment propice pour nous pencher sur la question des VSBG et réaffirmer notre engagement à éradiquer ce fléau", fait-il savoir. Selon lui, même si ce programme se clôture, l'engagement de la Suisse sur la question du genre reste une priorité. Il a saisi cette occasion pour remercier toutes les parties prenantes dans la lutte contre les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre (VSBG) qui ont participé à cette conférence.



En marge de cet atelier, un musée temporaire des femmes a été ouvert au public à l'hôtel Source du Nil. Il a été exposé des œuvres d'art sur la femme de la sous-région et des portraits de certaines femmes des 3 pays qui, dans l'histoire, ont osé briser les barrières leur imposées par la société.

Les libertés politiques

Tous les partis politiques ne sont pas logés à la même enseigne

A la veille des élections de 2025, l'exercice des libertés politiques reste préoccupant. Pourquoi une faible présence sur le terrain de certaines formations politiques ? Quid de l'organisation des réunions des partis politiques ? Selon les responsables des partis de l'opposition, tous les partis politiques ne jouissent pas de la même façon du droit de tenir des réunions. Toutefois, des initiatives de rapprochement entre membres et militants de différentes formations politiques s'opèrent en provinces pour assainir l'espace public



Patrick Nkurunziza : « Pour certains partis, l'exercice des libertés politiques n'est pas du tout garanti ».

Dossier réalisé par Iwacu, Jimbere, Yaga et Burundi Eco

« Le parti au pouvoir s'organise mais pour l'opposition, c'est une autre paire de manche », relève un analyste de la vie politique burundaise. A la veille des élections de 2025, la compétition politique semble être un ricolage. Bien que le multipartisme soit inscrit dans la constitution et les libertés politiques consacrées par la loi sur les partis politiques, « l'exercice des libertés politiques n'est pas du tout garanti », reconnaissent presque tous les politiques interrogés.

Peur permanente et insidieuse

« La faible présence des partis politiques sur le terrain de l'animation politique résulte de la peur très profonde de la population à la base car quand elle veut participer dans des réunions autres que celles organisées par le parti au pouvoir, elle subit des sanctions communautaires », fait savoir Olivier Nkurunziza, président du parti UPRONA.

D'après lui, ces sanctions sont notamment la perte du droit de bénéficier des soins de santé (quand une personne tombe malade, il n'est pas transporté à l'hôpital), la privation d'aller acheter dans des boutiques se trouvant sur sa colline, d'aller dans un bistrot et même le droit d'aller puiser de l'eau à un robinet public.

Selon lui, il y a des responsables politiques à la base qui surveillent les gens qui participent dans d'autres réunions que celles du CNDD-FDD. Et lorsqu'ils trouvent que ces gens ont participé dans ces réunions, ils subissent ces sanctions. « Je connais moi-même des gens à qui ont été infligés de telles sanctions sociales sous prétexte qu'ils ont participé dans une réunion du parti UPRONA », réchérît M. Nkurunziza.

Le parti Codebu abonde dans le même sens. Kefa Nibizi, son président, indique que par le canal de l'exclusion et de l'intimidation faites par certains éléments du pouvoir, les libertés d'opinion et de pensée sont battues en brèche. « Aujourd'hui, il n'y a plus aucun fonctionnaire ou même aucun travailleur d'une société privée qui puisse être un militant actif d'un autre parti que celui qui est au pouvoir car s'il se remarque qu'il est militant actif d'un autre parti, il est harcelé ou intimidé. Il ne peut donc pas travailler librement »

Il ajoute qu'il y a des rapports produits qui indiquent que les fonctionnaires qui sont militants des autres formations politiques sont obligés, par intimidation de leurs chefs hiérarchiques, de

contribuer pour le parti au pouvoir et ils sont contraints de le faire car ils ont peur qu'ils puissent manquer quelques avantages qui sont liés à leur service.

Selon M. Nibizi, même les commerçants vivent le même scénario. « Un détenteur d'un petit cabaret, d'une petite boutique ou un salon de coiffure, est obligé de faire semblant de contribuer au parti au pouvoir pour pouvoir continuer à exercer ses activités », épingle M. Nibizi. Cette exclusion et ce harcèlement, poursuit-il, ont démuné complètement les autres formations politiques des moyens substantiels qui pouvaient leur permettre d'être sur terrain.

Ces deux politiques sont unanimes pour confirmer que cette peur permanente prononcée de la population montre justement que l'exercice des libertés politiques n'est pas du tout garanti.

La loi du plus « fort »

Tous les présidents des partis interrogés convergent sur le fait que « tous les partis politiques ne jouissent pas de la même façon du droit de tenir des réunions ».

La liberté politique tout comme les libertés fondamentales, les libertés publiques s'exercent dans un Etat de droit, informe Patrick Nkurunziza, le président du parti Sahwanya Frodebu.

D'après lui, le Burundi n'étant pas encore un Etat de droit, un Etat démocratique, la liberté politique est certes protégée par la loi, mais, elle n'est pas encore acquise. « A l'exception du parti au pouvoir et ses alliés qui jouissent presque de la

totalité des libertés, les autres partis fonctionnent difficilement surtout s'il s'agit d'un parti qui concurrence le parti au pouvoir ».

Il y a des partis comme le CNL qui ne sont pas autorisés à organiser des réunions publiques, parfois même dans leur permanence, ajoute M. Nkurunziza.

Aloys Baricako, président du Rassemblement national pour le changement (RANAC), trouve que tous les partis politiques n'ont pas les mêmes privilèges de jouir de tout ce qui est prescrit par la loi. Il donne l'exemple du parti au pouvoir qui peut organiser et tenir des réunions même avant ou après les heures reconnues par la loi.

Kefa Nibizi, président de Codebu, abonde dans le même sens en précisant que le droit de faire des réunions ou l'exercice des libertés politiques n'est pas garanti de la même façon pour tous les partis politiques burundais. « Nous avons vu que le parti au pouvoir arrive à organiser des réunions les jours et les heures du travail mais aussi jusqu'à organiser des réunions très top le matin avant la levée du soleil ».

De cette façon, avance-t-il, ce parti gagne une avance sur les autres parce qu'il a le temps libre de visiter toutes les collines, toutes les zones, toutes les communes en utilisant des moments qui sont interdits pour d'autres partis politiques. D'après M. Nibizi, c'est la loi du plus « fort » qui prime. Il donne un exemple où le parti Codebu a tenu une réunion dans une des provinces du pays et à la fin de la réunion, les militants de son parti sont allés dans un bar autant que les militants du pouvoir le faisait mais ils ont failli être



Kefa Nibizi : « Le droit de faire des réunions ou des manifestations publiques n'est pas respecté convenablement ».

arrêtés par un groupe de policiers amené par les administratifs locaux arguant qu'ils étaient en train de faire la réunion alors qu'au même moment, les militants du parti au pouvoir en uniformes du parti, étaient dans d'autres bars.

Du côté du parti Conseil Des Patriotes (CDP), Anicet Niyonkuru, son président, martèle que tous les partis politiques ne jouissent pas des mêmes droits aux réunions. Cet ancien secrétaire exécutif du Cnared indique que le parti au pouvoir peut organiser des réunions pendant les heures de travail, même à 5h du matin. « Aucun autre parti ne peut le faire sans subir des sanctions », ajoute-t-il.

Tous les chefs des partis plaident pour que le parti CNL retrouve ces libertés de réunion tout comme les autres partis afin d'assainir le climat politique à cette période de la veille des élections.

Quant au parti CNDD-FDD, Doriane Munezero, secrétaire nationale chargée de l'information et de la communication au sein de ce parti, rassure que le parti est sur le terrain. Cela est prouvé par les tournées du secrétaire général du parti à l'intérieur du pays et la récente mise en place de nouveaux organes du parti conformément à la nouvelle configuration territoriale du Burundi. « Ces nouveaux organes sont d'ailleurs sur terrain », ajoute-t-elle.



Le siège du Forum des partis politiques.

Les administratifs et responsables à la base bloquent les activités des autres partis

« Concernant les libertés politiques notamment le droit aux réunions et le fonctionnement normal des partis politiques, le problème se pose surtout au niveau des collines », confirment tous les responsables des partis interrogés.

Le président du parti UPRONA témoigne que ce problème de fonctionnement des partis politiques s'observe au niveau des collines parce qu'il y a la résistance des chefs de collines, les administratifs à la base mais aussi les responsables politiques sur les collines qui empêchent d'autres partis politiques de pénétrer dans les collines sous prétexte que pour travailler, il faut que le parti dispose d'une permanence à cet endroit. « Cette résistance handicape les activités des partis politiques sur terrain », tonne M. Nkurunziza.

Au Frodebu, Patrick Nkurunziza, son président révèle la même situation. « Des fois, nous nous heurtons à la résistance de l'administration et des jeunes zélés du parti au pouvoir ».

Par ailleurs, le parti Codebu fait savoir que la politique se joue beaucoup plus à la base notamment au niveau des collines et au niveau communale. Mais Kefa Nibizi, constate qu'à ce niveau, le droit de faire des réunions ou des manifestations publiques n'est pas respecté convenablement suite au harcèlement exercé soit par des administratifs locaux soit des intimidations qui sont perpétrées par les jeunes militants du parti au pouvoir aux militants des autres formations politiques.

« Souvent les chefs de zone et de colline ne suivent pas la dynamique politique du pays », fait savoir Aloys Baricako.

A côté de ce défi majeur d'exercice des libertés politiques pour certains partis politiques, tous les chefs des partis interrogés confirment que le manque des moyens financiers et logistiques handicape également leur présence sur terrain. « Les descentes sont budgétivores, les militants sont très pauvres pour contribuer au fonctionnement des partis, pas de sponsors ni de l'Etat ni des partenaires... Seul le parti au pouvoir qui a les moyens et l'administration occupe le terrain ».

Quid du rôle du Forum des partis politiques ?

Concernant le rôle du Forum des partis politiques dans le plaidoyer de l'exercice des libertés politiques, les politiques burundais convergent

pour dire que le forum réunit régulièrement les partis politiques qui donnent des avis et proposent des solutions à cet effet.

Mais Patrick Nkurunziza et Kefa Nibizi restent pessimistes. M. Nkurunziza argue que le forum des partis politiques n'est pas encore à la hauteur de jouer pleinement cette noble mission. « Il se cherche. Il s'organise encore pour se doter d'une présidence tournante et devenir un véritable centre de débats démocratiques et contradictoires. »

Quant à Kefa Nibizi, le rôle que devrait jouer le Forum des partis politiques dans le plaidoyer de l'exercice des libertés politiques devrait être crucial. « Mais tel qu'il est constitué, il ne peut pas jouer un grand rôle. » Et d'ajouter que ses activités se limitent d'abord au niveau des présidents des partis politiques, et là il n'y a pas de problème mais c'est au niveau local que beaucoup de problèmes se posent.

« Le forum n'est jamais intervenu par exemple, en lançant un cri d'alarme pour des cas de violations des droits humains et des interdictions de tenir des réunions et d'ouverture des permanences ».

Selon ce politique, le rôle du forum est très réduit. Il indique qu'il est toujours dirigé par un membre issu du parti au pouvoir alors que ces cas de musèlement des libertés politiques sont perpétrés, dans la plupart des cas par les militants du parti au pouvoir ou les administratifs issus de ce parti. « Il devient difficile pour le président de ce forum d'agir contre les siens. »

Félicien Nduwuburundi, président du Forum des partis politiques, fait savoir qu'au niveau du plaidoyer, le forum organise beaucoup d'atelier avec les administrateurs, avec les représentants du ministère de l'Intérieur sur des thèmes d'intérêt général comme les libertés, l'espace politique, les réunions et manifestations publiques, sur la cohabitation politique.

« Le forum tient des ateliers au moins deux fois le mois et des réunions des différents organes du forum. Et c'est à partir de ces différents ateliers et réunions que le forum essaie d'aider les différents partis politiques à être mobiles sur terrain et les responsables de ces partis profitent de ces rencontres pour dialoguer avec leurs militants car ces rencontres se tiennent alternativement dans différentes provinces », insiste M. Nduwuburundi avant de préciser que le forum fait également un suivi pour constater la mise en œuvre des recommandations qui ont été dégagées à travers ces différents ateliers.

Après son constat qu'il y a un déséquilibre au niveau de l'exercice des libertés politiques et qu'il y aurait certains administratifs à la base ou membres du parti au pouvoir qui font un excès de zèle et qui dépassent les limites en s'arrogeant le droit de bloquer les activités des autres partis, le président du forum précise que bientôt il va organiser des descentes sur terrain et constater la véracité de ces lamentations de certains responsables des partis politiques.

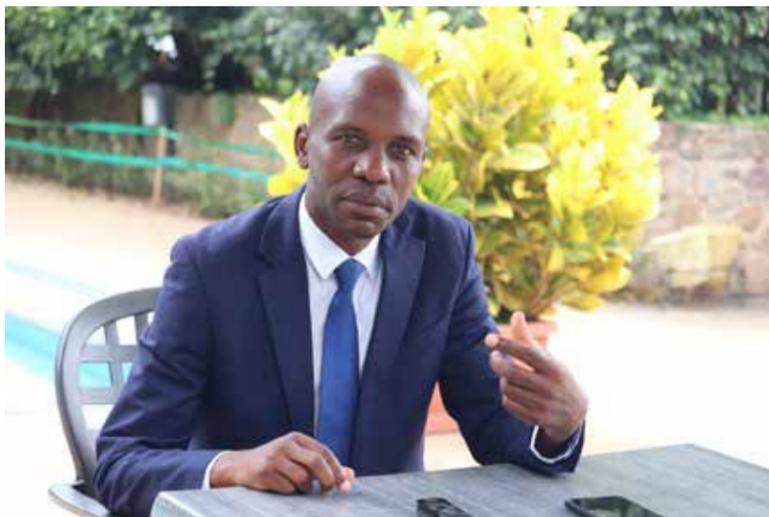
Pascal Ntakirutimana (Iwacu)

Le CNL dans une situation confuse

Dans une crise récurrente qui dure environ une année au sein du Congrès National pour la Liberté (CNL) où deux parties en conflit s'accusent de dissidence et d'un mauvais leadership, la situation actuelle est complexe. Les réunions du parti ne sont plus tenues jusqu'à ce que les deux parties en conflit se réconcilient. Ce qui n'est pas du tout pour bientôt. Cela au moment où le ministère en charge des partis politiques met les deux parties dans l'embarras de choix.

Le conflit au sein du CNL est entre une dizaine de cadres de ce parti sur les 20 membres statutaires du bureau politique, soit dix députés et Agathon Rwaswa que ces derniers qualifient de l'ex-président du parti. Ils se sont suspendus successivement à la tête du parti et en fonction du membre de l'organe du parti.

Dans une émission publique du 6 octobre 2023, Martin Niteretse, ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité publique a déclaré que les statuts du parti CNL reconnus légalement sont ceux du 16 janvier 2019. Or, les organes du parti reconnus par ces statuts ne s'entendent pas et apparemment



Térence Manirambona : « La solution pour sortir de la crise au sein du CNL est la tenue du congrès par les organes de 2019 reconnus par la loi. Cela pour statuer sur les questions internes du parti ».

s'asseoir ensemble n'est pas pour demain.

Par ailleurs, il avait suspendu les activités du CNL sur toute l'étendue nationale en juin dernier.

Un leadership qui laisse à désirer

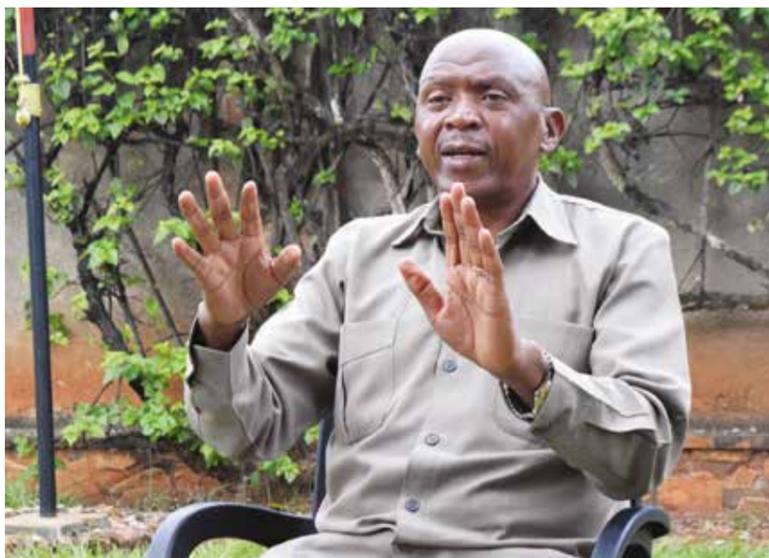
Martin Niteretse reconnaît un leadership défaillant au sein des bureaux politiques de certains partis politiques de l'opposition.

Quant aux tensions internes qui perdurent au niveau du parti CNL, le ministre Niteretse rappelle que le nœud du problème réside au niveau de la représentation dudit parti.

« Nous les avons contactés pour une réconciliation éventuelle entre les deux parties, mais en vain », précise-t-il avant d'aviser que les autres partis sont sur le terrain et organisent des réunions et des rassemblements sans encombre.

D'ailleurs, au début de cette année, le ministre de l'Intérieur a instruit les gouverneurs de laisser les partis politiques exercer librement sur l'ensemble du territoire dans le strict respect de la loi.

Les représentants des partis politiques ou leurs délégués ont le droit d'organiser librement des réunions ou des rassemblements politiques.



Agathon Rwaswa : « La suspension des activités du parti CNL n'a qu'une durée de six mois et les dissidents n'ont qu'à revenir à la raison ».

Pour lui, les chefs des partis politiques ne demandent pas d'autorisation. Ils informent uniquement les administratifs. « Normalement, il ne s'agit pas d'une demande d'autorisation, mais une communication adressée aux administratifs à titre informatif. La correspondance adressée aux gouverneurs venait répondre aux plaintes des partis politiques sur un probable verrouillage de l'espace politique », éclaire M. Niteretse.

Les activités du parti à l'arrêt

Selon Térence Manirambona, un des 11 cadres du parti suspendus par Agathon Rwaswa, depuis que le ministère en charge des partis politiques a pris la décision de suspendre les activités du CNL sur toute l'étendue nationale, la situation est complexe. « On ne tient plus des réunions », dit-il.

Malgré cela, Agathon Rwaswa, lui a signalé que cette suspension des activités du parti CNL n'a qu'une durée de six mois et que celle-ci a expiré au 1er décembre 2023. C'était lors d'une conférence de presse du dimanche 3 décembre 2023.

« Nous n'avons pas cessé pendant toute la période de six mois que viennent de durer lesdites sanctions de montrer clairement comment ces sanctions étaient irrégulières, abusives, injustes et arbitraires. Nous avons chaque fois demandé leur annulation, mais l'autorité ministérielle s'est restée dans un silence inédit », regrette Agathon Rwaswa avant de citer l'alinéa 2 de la loi régissant les partis politiques au Burundi stipulant que la mesure de suspension et de fermeture des locaux ne peut pas excéder six mois.

Ce qui a surpris M. Manirambona. « Normalement, c'est la personne qui a pris la décision qui a les



prérogatives de la lever », fait-il remarquer.

S'exprimant sur les ondes de la radio Isanganiro, M. Niteretse a quant à lui souligné qu'il n'a pas adressé de correspondance au parti CNL pour une reprise éventuelle des activités. La décision de suspendre les activités du CNL a été prise pour favoriser le dialogue et la réconciliation entre les parties en conflits, selon toujours M. Niteretse.

L'origine du conflit

M. Manirambona informe que les conflits au sein du CNL datent de novembre 2022. Les 11 cadres du CNL accusent Agathon Rwaswa qu'en cette date, il a tenu une réunion pour la mobilisation de fonds destinés à la construction de la permanence nationale.

« C'est dans cette réunion qu'il a annoncé l'existence d'un complot visant à le destituer à la tête du parti voire à l'exterminer », notifie-t-il avant de signaler qu'Agathon Rwaswa a inventé un stratagème consistant à se victimiser pour simuler qu'on veut l'éliminer. Or, continue-t-il, c'était un moyen pour se couvrir des fautes qu'il avait commises.

Et d'indiquer : « Ces fautes sont, les manquements graves, absence des réunions statutaires des organes, le détournement de fonds, considéré le parti comme une société unipersonnelle, la violation des statuts et du règlement d'ordre intérieur du parti, ... ».

Avec cela, informe M. Manirambona, les membres du bureau politique ont adressé des messages à Agathon Rwaswa jusqu'à faire recours aux amis et connaissances pour lui demander de tenir une réunion et voir comment redresser la situation, mais en vain. Ce qui a occasionné sa destitution à la présidence du parti CNL.

La réconciliation n'est pas pour demain

Agathon Rwaswa invite ceux qu'il appelle dissidents de revenir à la raison. Pourtant, Térence Manirambona témoigne qu'Agathon Rwaswa reste toujours campé sur sa position et ne veut pas collaborer.

Il souligne également que c'est déjà tard. Cela au cas où Agathon Rwaswa reviendrait sur sa position et qu'il accepte de se réconcilier avec ses concurrents.

Et de déplorer : « Les militants des deux côtés se rentrent dedans. Nous avons recensé 12 provinces où des cas de violences se sont passés, soit dans la province de Ruyigi, dans la province de Muyinga, dans la province de Gitega, dans la province de Bubanza, dans la province de Cankuzo, dans la province de Bujumbura... Cela sans oublier les messages haineux qui circulent sur les réseaux via les comptes anonymes ».

Pour M. Manirambona, la solution pour sortir de la crise est la tenue du congrès par les organes de 2019 reconnus par la loi pour statuer sur les questions internes du parti.

Le ministre de l'Intérieur dresse un bilan positif sur la situation politique du pays à la veille des élections de 2025. Il donne des signaux de la réussite des élections en perspective en se référant à la décentralisation des élections législatives et sénatoriales ainsi qu'au nouveau découpage administratif.

Pour ce qui est du financement des partis politiques, le ministre de l'Intérieur confirme que la volonté est là, mais que le budget fait défaut. « Le budget général de l'Etat est toujours déficitaire », dit-il. Et d'affirmer : « Le gouvernement finance indirectement les partis politiques à travers le maintien de la paix et la sécurité ».

Benjamin Kuriyo et Mélance Maniragaba (Burundi Eco)

Des initiatives de développement pour désamorcer les tensions

Alors que le Burundi s'achemine vers les élections de 2025, plusieurs initiatives de rapprochement entre membres et militants de différentes formations politiques s'opèrent en provinces pour assainir l'espace public. Cap au nord et au sud du pays.

En province Ngozi précisément en commune Gashikanwa 28 jeunes, femmes et filles issues du Cnnd-Fdd, du Cnl et de l'Uprona se sont mises en ensemble depuis 2022 autour de la devise « divergence d'opinion, union pour plus produire ». Elles cultivent des pommes de terre sur la colline Kivumu et le maïs sur la colline Musumba de la même commune.

Ces membres de différentes formations politiques se rencontrent pendant les week-ends, cotisent 5000 BIF pour se procurer des intrants agricoles. Pascasie Mukangabire, présidente de cette union, affirme que l'appel du président Evariste Ndayishimiye invitant à produire plus pour que chaque bouche ait à manger et chaque poche de l'argent a été la grande motivation pour réveiller ces jeunes femmes.

Sur la chaîne, houe à la main, corbeilles remplies de fertilisants ou pompes pleines de pesticides, ces jeunes œuvrent ensemble tout en se taquinant sur les chances de leurs partis respectifs à remporter les prochaines élections. Des discussions souvent ponctuées de quelques chansons religieuses, une ambiance qui relaxe les esprits, selon toujours Pascasie Mukangabire, présidente de l'union des jeunes de Gashikanwa.

Cette initiative, poursuit-elle, a convaincu le PAEEJ qui leur a accordé un prêt de 8 millions, une somme qu'elles sont déterminées à rembourser rapidement car avec les champs de pomme de terre sur 1,5 ha à Kivumu et du maïs sur un ha à Musumba, elles comptent dépasser 12 millions de Fbu après les récoltes selon leur prévision.

Une preuve d'un haut degré de tolérance politique

Jacqueline Bireha, la maman d'une des jeunes filles membres de cette union, se félicite des progrès socioéconomiques que sa fille connaît depuis son adhésion à cette initiative de ressembler les forces vives pour la production commune : « Avant cette union, chaque groupe que ça soit du Cnnd-Fdd, Cnl ou autres se distinguait par des propos discriminatoires, des agressions physiques. Actuellement, nos enfants sont plus apaisés et reconnaissent la valeur et le choix des autres. »

Même appréciation affichée par les habitants de la vallée de Vyegewa en commune Ngozi et Mwumba. Les jeunes du Cnnd-Fdd, Cnl, Uprona et Frodebu et autres ont défriché des hectares pour cultiver différentes cultures et y pratiquer l'élevage des porcs, vaches et autres. C'est un exemple unique qui témoigne d'un degré élevé de tolérance politique qui règne actuellement sans oublier les retombées économiques qui s'en suivent.

En communes Nyamurenza et Kiremba, les esprits qui se chamaillaient à l'époque des meetings sont les guides de la production agricole. Les jeunes du Cnl, ceux du Cnnd-Fdd respectent le choix de tout un chacun.



Les membres de l'Union des jeunes issus des différents partis politiques.

différents partis politiques : « Cela est en partie dû au fait que nous nous rencontrons souvent dans des associations et coopératives d'agriculture et d'élevage. »

Propos corroborés par Samuel Nihangaje du Cnl qui soutient que la cohabitation entre eux et les jeunes Imbonerakure s'est beaucoup améliorée depuis 2015 : « Nous sommes appelés au même titre à participer dans les travaux de développement et lorsque des aides ou crédits sont octroyés, nous en bénéficions tous. »

Toutefois, tempère-t-il, il reste un domaine où ils ne sont jamais associés : celui des rondes nocturnes pour aider la police et l'administration à assurer la sécurité : « Ce domaine semble dédié exclusivement aux seuls Imbonerakure, ce qui devrait changer pour rassurer tout le monde. »

Un appel à rester uni

Une proposition soutenue par Eric



Les jeunes membres des différents partis politique de Rumonge.



Pascasie Mukangabire : « L'appel du président invitant à produire plus a été la grande motivation pour réveiller ces jeunes femmes. »

Les témoignages de Kiremba, commune d'origine d'Agathon Rwaswa, leader du Cnl, et ceux des Imbonerakure, jeunes du parti Cnnd-Fdd, affichent le changement total. Des réunions de chaque parti politique se tiennent juste après les travaux en commun.

Œuvrer ensemble, une pratique qui réussit

Un ouf de soulagement chez les parents qui reconnaissent la valeur

ajoutée et le progrès significatif que vivent ces jeunes dévoués pour le respect mutuel et les travaux de développement.

Même son de cloche chez certains membres de différents partis politiques interrogés en province Rumonge. Ils disent vivre dans l'harmonie à l'approche des prochaines élections. Eric Bizindavyi, habitant la colline Mutambara et membre du Cnnd-Fdd, affirme que la méfiance s'est estompée entre les jeunes issus de

Bizindavyi : « Nous approchons la période électorale et comme nous le savons tous, c'est souvent une période délicate en termes de sécurité et donc toutes les forces devraient être associées pour éviter des suspicions. »

Contacté, Augustin Minani, administrateur communal de Rumonge, affirme que du côté de l'administration, ils collaborent avec tout le monde sans considération de l'appartenance politique des individus : « C'est l'une des raisons qui explique sans doute le calme observé dans notre commune contrairement à ce qui s'est passé dans les années antérieures. »

Sensibiliser les jeunes issus de différentes formations politiques, poursuit-il, à œuvrer ensemble à travers des associations et différentes coopératives, est devenu une priorité pour l'administration : « Cette pratique s'est avérée payante dans le renforcement du vivre-ensemble entre ces jeunes malgré leur différence partisane. »

Et d'appeler tous les habitants de Rumonge, membres ou pas des partis politiques à rester unis et préserver la cohésion et la sécurité de leur commune.

Jean Bosco Ndayiragije et David Ndereyimana (Jimbera)

Dr. Guillaume Ndayikengurutse : « Il est très difficile de faire une lecture nette de l'état des lieux des libertés politiques. »

Le politologue Guillaume Ndayikengurutse trouve, qu'actuellement, il n'y a que peu de partis politiques qui veulent s'engager sur le terrain. De plus, il suggère que la reprise des activités du Cnl soit le fruit d'un consensus entre le ministère de l'Intérieur et ce parti. Selon lui, si tel n'est pas le cas, cela peut engendrer des conséquences encore plus graves sur le processus démocratique et le pluralisme politique au Burundi.

Dans une telle situation, qu'est-ce qui doit être fait ?

C'est toujours souhaitable que dans de telles situations, l'autorité en charge de la gestion des partis politiques et le parti concerné soient en accord sur les différentes activités à mener.

Dernièrement, il s'observe des dissensions au sein du CNL, certains membres allant jusqu'à renier l'autorité du président actuel, Agathon Rwaswa. Est-ce que ce « chaos », n'avantage-t-il pas le parti au pouvoir ?

C'est clair que c'est le second parti politique le plus important, au regard de la présence des députés au parlement. Mais cette logique où



Comment jugez-vous l'état actuel des libertés politiques au Burundi ?

Il est très difficile, aujourd'hui, de faire une lecture nette de l'état des lieux des libertés politiques. Cela est dû essentiellement au fait que les partis politiques ont pris l'habitude de s'engager dans la dynamique électorale, quelques jours avant les élections. Si les partis politiques avaient pris au sérieux cette dynamique électorale dès le départ, pour se préparer longtemps avant, certainement qu'on aurait une lecture beaucoup plus claire de l'état des lieux des libertés politiques, mais actuellement, c'est très difficile de le déterminer parce qu'il n'y a que peu de partis politiques qui veulent s'engager sur le terrain.

Justement, sur la question de l'exercice des libertés politiques, les activités du parti CNL ont été suspendues par le ministère de l'Intérieur. Cependant, Agathon Rwaswa, le président de ce parti, a annoncé récemment la reprise prochaine des activités malgré la suspension. Quelle est votre analyse sur cette situation ?

Pour moi, je suggérerais que la reprise de telles activités soit le fruit d'un consensus entre le ministère de l'Intérieur et ce parti. Parce que si tel n'est pas le cas, cela peut engendrer des conséquences encore plus graves sur le processus démocratique et le pluralisme politique au Burundi.

nous devons toujours chercher les causes d'un problème interne d'un parti politique ailleurs, surtout au sein du parti au pouvoir, n'est pas pertinente. Cela a pu être le cas par le passé, mais il est toujours important de se poser la question de savoir si tel est le cas aujourd'hui.

Autrement dit, nous ne pouvons pas accuser le parti au pouvoir d'être derrière ce qui se passe au CNL ?

Il y a des problèmes internes aux partis politiques qui sont directement liés aux acteurs membres. Ces problèmes ne doivent pas nécessairement provenir du parti au pouvoir. Cela dit, comme il s'agit d'une compétition, un CNL affaibli est une victoire pour tous les partis politiques qui sont en concurrence avec lui.

Il existe une trentaine de partis politiques au Burundi. Est-ce un signe de liberté politique favorable au pays ou ces partis n'existent que dans les documents du ministère de l'Intérieur ?

D'un côté, c'est un signe de vitalité démocratique. Mais, de l'autre côté, cela démontre un déficit idéologique au sein des différents partis politiques parce qu'il est très difficile que tous ces acteurs, membres de ces partis politiques, aient des idées originales à proposer à la population.

Propos recueillis par Audry Carmel Igiraneza (Yaga)

Tanzanie : Une compagnie Sud-Coréenne installe une usine de transformation des noix de cajou

La compagnie Sud-Coréenne Mirae Green Chemical a installé une usine de transformation des noix de cajou capable de traiter entre 3000 et 4000 tonnes de noix brute par an comme nous allons le publier dans cette revue de la presse régionale du n°587 du vendredi 8 décembre 2023. Burundi Eco va revenir également sur la décision d'un tribunal de suspendre la décision de privatiser 11 entreprises au Kenya, la découverte du cuivre à haute teneur en RDC et le retrait de l'Ouganda de l'Agoa



La compagnie sud-coréenne Mirae Green Chemical a achevé l'installation d'une usine de transformation de noix de cajou en Tanzanie abritant une ligne de production capable de fournir entre 2500 et 3000 tonnes d'huile de coque de noix de cajou par an.

Selon l'agence ecofin, la compagnie sud-coréenne Mirae Green Chemical a achevé l'installation d'une usine de transformation de noix de cajou au niveau du parc industriel de Dundani, dans le district de Mkuranga en République Unie de Tanzanie.

L'investissement a un coût total de 5 millions USD et la nouvelle usine est en mesure de traiter entre 3000 et 4000 tonnes de noix de cajou brute par an. L'usine dispose également d'un équipement pour valoriser les coques de noix de cajou rejetées sous forme de déchets au cours du processus de transformation.

« L'usine abrite une ligne de production capable de fournir entre 2500 et 3000 tonnes d'huile de coque de noix de cajou par an. Elle détient une ligne de fabrication de biocharbon à partir des coques avec une capacité de production annuelle comprise entre 2500 et 3000 tonnes du combustible », lit-on dans l'agence ecofin.

L'huile de coque de noix de cajou est une matière première essentielle dans la fabrication des biocarburants.

Kenya : Un tribunal a suspendu la privatisation de 11 entreprises publiques au Kenya

Le processus de vente de 11 entreprises publiques est suspendu jusqu'au 6 février 2024 comme cela est écrit dans africanews.

Le gouvernement kenyan, continue ce médium, avait annoncé le

27 novembre 2023 la vente de participations dans 11 entreprises publiques pour renflouer les caisses de l'Etat.

Et de continuer : « L'économie kényane est en proie à une inflation galopante et à une monnaie en chute libre. Ce qui a fait monter en flèche le coût du remboursement de la dette ».

Les 11 entreprises, dont la société nationale pétrolière et gazière et un de ses opérateurs, des entreprises agricoles et une maison d'édition, figurent parmi les 35 entreprises

publiques que le président William Ruto a annoncé vouloir privatiser.

RDC : découverte d'un gisement de cuivre à haute teneur près de la mine de Kamo-Kakula

D'après mediacongo.net, Ivanhoe Mines a annoncé mardi le 5 décembre 2023 que des géologues ont découvert un gisement de cuivre à haute teneur en République démocratique du Congo (RDC), semblable à l'énorme gisement qu'elle exploite au complexe cuprifère Kamo-Kakula.

« La découverte nommée Kitoko qui signifie « beau » ou « cadeau » dans plusieurs langues locales a été faite sur les licences de coentreprise récemment acquises par Ivanhoe Mines dans l'avant-pays occidental, à environ 25 km à l'Ouest de la mine à très haute teneur de Kamo-Kakula », a publié mediacongo.net.

Les résultats du forage de Kitoko comprennent 3,37 mètres de 3,54 % de cuivre, 6,43 mètres de 4,92 % de cuivre, 4,2 mètres de 3,6 % de cuivre et 6,8 mètres de 3,35 % de cuivre. Tous les intervalles sont des largeurs réelles, avec une teneur de coupure en cuivre de 1,0 %.

L'Ouganda retiré de l'Agoa

L'African Growth and Opportunity Act (Agoa) est une loi qui offre des facilités aux pays concernés sur les exportations de certains produits vers les Etats-Unis comme le rappelle la Radio France Internationale (RFI).

Ce médium a édité que Washington a décidé d'exclure quatre pays africains de l'Agoa, dont l'Ouganda au cours du mois de novembre dernier.

RFI revient sur la publication sur X (twitter) de Yoweri Museveni, Président de l'Ouganda qui a minimisé l'importance de ce programme commercial arguant que les avantages offerts sont surévalués et que l'Ouganda a la capacité de réussir sa propre croissance.

Revue de la presse régionale préparée par Mélance Maniragaba

INTEGRATION REGIONALE

Intégration à la ZLECAF : S'adapter ou disparaître

L'intégration à la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF) est une condition sine qua none. Pour le moment, le train est en marche et ne compte pas reculer. Cependant, le pays doit produire localement pour exporter. Cela afin de ne pas se retrouver en train de consommer du «made in africa» au lieu du «made in Burundi»



Marie Chantal Nijimbere, ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme : « La réussite heureuse du processus d'intégrer la ZLECAF n'est pas une garantie certaine de bons résultats ».

L'intégration du Burundi dans la ZLECAF va amener la concurrence des produits importés. Face à cette concurrence, le pays doit promouvoir une industrie productive, résiliente et dynamique. Il faut que les produits nationaux tant dans le secteur agro-alimentaire que dans d'autres secteurs répondent aux normes de qualité et de quantité afin d'être compétitifs par rapport aux autres produits importés », a déclaré Chantal Nijimbere, ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme lors du lancement officiel de la stratégie nationale de mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine(ZLECAF) ce lundi 4 décembre 2023 à Bujumbura.

Pour elle, l'élaboration de cette stratégie de mise en œuvre de la ZLECAF s'inscrit dans le cadre des efforts du pays visant la recherche des performances commerciales et la facilitation des échanges entre le pays et ses partenaires africains.

Pour pouvoir profiter des privilèges et avantages de la ZLECAF, elle déclare que les investisseurs burundais doivent s'assurer que leur production implique une transformation ou une valeur ajoutée suffisante. « Le pays devra chercher à dynamiser le secteur productif, à accroître son potentiel d'exportation et à créer un environnement favorable aux investissements nationaux et étrangers », précise-t-elle.

Des initiatives en cours

Mme Nijimbere informe que le pays est en train de mettre en œuvre des réformes en vue

d'assurer la transformation structurelle du commerce extérieur. Elle cite notamment, la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, la construction d'un terminal frigorifique à l'aéroport international Melchior Ndadaye, la réhabilitation du port de Bujumbura et de l'aéroport international Melchior Ndadaye, le projet de construction du chemin de fer reliant le Burundi, la Tanzanie et la République Démocratique du Congo (RDC), la révision du code de commerce, la construction des marchés transfrontaliers, l'identification des zones d'attraction industrielle et la mise en place d'une commission de la concurrence au Burundi.

Des inquiétudes

« La réussite heureuse du processus d'intégrer la ZLECAF n'est pas une garantie certaine de bons résultats. Le pays reste confronté au besoin d'appui technique et financier dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAF, l'amélioration des infrastructures routières, lacustres et ferroviaires liées à l'exportation et la mise en place d'un cadre institutionnel national de suivi de la ZLECAF », annonce la ministre en charge du commerce.

Et de continuer : « La mise en œuvre réussie de la ZLECAF exige également la coordination soutenue des différentes parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de l'accord » avant de rappeler la nécessité des actions du secteur privé et des partenaires techniques et financiers pour mettre le train en marche. Cela afin de tirer pleinement profit de cette zone.

Des opportunités, des contraintes et des défis

L'économiste Salomon Nsabimana confirme que la ZLECAF présente des opportunités, c'est-à-dire les facteurs externes dont le pays peut profiter. Il cite un marché croissant (plus grand), des facilités d'échanges, l'accession aux matières premières moins chères, l'incitation à la compétitivité, l'élargissement du marché par rapport à la création de l'emploi, la position géographique du pays (plaque tournante entre

le grand marché de la République Démocratique du Congo et les pays de l'Afrique de l'Est, sa position sur le lac Tanganyika).

Toutefois, estime-t-il, ce qui empêche d'arriver là où on veut ne manque pas (les contraintes). Il parle de la structure de l'économie (contribution très faible dans le PIB du côté de l'industrie ou de la manufacture), une faible mutation structurelle de l'économie (économie dominée par les services), la structure des échanges (faiblesse de la diversification de la productivité : faible exportation dominée depuis longtemps par le café, faiblesse de la compétitivité des entreprises, contraintes liées au coût du transport, un commerce transfrontalier miné par les barrières tarifaires et non tarifaires).

Professeur Nsabimana signale là où on doit concentrer les efforts (les défis), c'est-à-dire chercher à développer le secteur industriel et la technologie. Pour lui, le Burundi est un petit pays. « En termes de performance, il lui est difficile de concurrencer les grands pays. D'où une nécessité d'identification et de développement des filières (développement des exportations traditionnelles et non traditionnelles) ainsi que de chercher à connaître les marchés potentiels sur le continent africain», conclut-il.

Mélance Maniragaba

Se couvrir derrière un groupe pour les crimes individuels

Une entrave au processus de la recherche de la vérité

Dans le processus de recherche de la vérité, les crimes du passé sont déterrés et évoqués. Lors de ce processus, certains gens se cachent derrière leur groupe d'appartenance pour cacher leur implication et leur responsabilité dans ce qui s'est passé. Selon Chartier Niyungeko, expert en résolution et transformation des conflits, cela constitue un frein à la réconciliation



Chartier Niyungeko, expert en résolution et transformation des conflits : « Les responsables des crimes doivent être rassurés afin qu'ils facilitent le processus de recherche de la vérité en leur assurant qu'il n'y aura pas de vengeance, mais plutôt que certaines actions seront menées dans le cadre d'une adéquate compensation à l'endroit des victimes »

« Cette attitude reflète la peur des gens qui ne veulent pas qu'on pointe du doigt ceux qui sont responsables des différents crimes commis dans le passé », indique Chartier Niyungeko, expert en résolution et transformation des conflits. L'expert explique que cette attitude est liée à notre passé où les différents crimes commis dans notre pays ont toujours été attribués aux groupes ethniques. La société burundaise est habituée à un langage de globalisation, un langage de généralisation. « On disait tel groupe ethnique a fait ceci, tel autre groupe ethnique a fait cela », fait-il savoir. Néanmoins, cela constitue un handicap au processus de recherche de la vérité.

La peur de subir les représailles

L'autre raison évoquée par l'expert Niyungeko est le fait qu'il y a des gens qui savent bien qu'ils sont responsables des différents crimes qui ont été commis et lorsqu'ils se trouvent dans une situation où la vérité va être dévoilée, ils cherchent à se couvrir à travers leurs groupes

ethniques. Ainsi, ce n'est plus une responsabilité individuelle. Tout le groupe est impliqué.

Ceux qui sont responsables de ces crimes pensent qu'une fois la vérité dévoilée, révélée, la justice va s'en prendre à eux et donc ils ont peur des conséquences qui peuvent suivre. Ensuite, ces gens ont peur de perdre leurs intérêts du fait que les Burundais sauront que telle ou telle autre personne est responsable de ce qui s'est passé.

Le risque d'avoir une vérité biaisée

Le premier danger de ne pas assumer la responsabilité et de se cacher derrière son groupe est de rendre le processus de recherche de la vérité difficile. « Si des gens continuent à cacher la vérité en cherchant la couverture de leurs groupes ethniques, le processus de recherche de la vérité va, à un certain moment, produire un rapport qui

aura un mélange d'informations, c'est-à-dire des données effectives bien sûr, mais également des données biaisées », analyse l'expert.

Il continue à expliquer qu'avec ce scénario, le processus de recherche de la vérité ne va pas vraiment aider les Burundais à trouver la vérité par rapport aux différents crimes commis. Au contraire, il va compromettre la voie de la réconciliation.

Que le gouvernement rassure !

Pour leur permettre de se reconstruire et tourner la page, les victimes ont besoin de savoir ce qui s'est réellement passé. Il informe que normalement l'objectif de la recherche de la vérité n'est pas la vengeance : « la vérité soulage d'une manière ou d'une autre, même s'il y a d'autres initiatives qui doivent être menées, toujours dans le cadre de bien gérer ce processus afin qu'il n'y ait pas cet esprit de vengeance, surtout du côté des victimes ».

Toutefois, il fait savoir que le gouvernement a le devoir d'instaurer un climat de confiance afin que les responsables des crimes soient rassurés. « Ces derniers doivent être rassurés afin qu'ils facilitent le processus de recherche de la vérité en leur assurant qu'il n'y aura pas de vengeance, mais plutôt que certaines actions seront menées dans le cadre d'une adéquate compensation à l'endroit des victimes », indique l'expert.

Mais également pour les victimes, la vérité seule ne suffit pas. « Il faut une justice restauratrice et ces responsables des crimes qui ont été commis dans le passé doivent participer dans ce processus de compensation ou de restauration. Des actions concrètes doivent être menées pour qu'ils participent à ce processus et qu'ils demandent pardon aux victimes », explicite Niyungeko.

Dona Fabiola Ruzagiriza

SOCIETE

La malnutrition, une réalité à Cankuzo

Les enfants sont plus touchés par la malnutrition par rapport aux autres catégories de personnes. Les services sanitaires font de leur mieux pour aider les patients qui en souffrent

Léonie Ntawurukira de la commune Kigamba en province Cankuzo raconte d'abord l'origine de la malnutrition de son petit-fils de 10 mois, Josué Turikurugamba. « Cet enfant est né le 6 février 2023 en Ouganda. Son père a autorisé sa femme (qui est d'ailleurs ma fille) de retourner au Burundi pour rendre visite à notre famille en mars 2023. Elle a passé plusieurs mois à la maison », indique Mme Ntawurukira. Sa fille a voulu retourner en Ouganda, mais les membres de la famille lui ont demandé d'attendre son mari venir la chercher. Pourquoi ? Parce que la fille ne maîtrise pas la route à emprunter pour rejoindre l'Ouganda et ne connaît pas non plus le swahili pour se débrouiller en cas de besoin. « Nous n'avons pas voulu qu'elle aille seule en Ouganda avec son enfant, ce serait un risque certain », précise Mme Ntawurukira.

Le 17 août 2023, la fille en question a signalé qu'elle allait travailler pour l'argent dans les ménages voisins, mais elle n'est pas revenue. Par contre, elle a laissé son enfant Josué Turikurugamba à la maison. « Nous l'avons cherché partout, mais en vain. Nous pensons qu'elle a rejoint son mari à notre insu », se désole Mme Ntawurukira.



Pour combattre la malnutrition, selon Norbert Niyungeko, chargé du système d'information sanitaire à l'hôpital de district de Cankuzo, il faut nourrir les enfants une alimentation équilibrée.

C'est ainsi que son enfant a commencé à avoir des problèmes de santé. Mme Ntawurukira est pauvre et elle n'est pas apte physiquement pour prendre en charge son petit-fils. Elle affirme qu'elle ne le nourrit pas de façon adéquate alors qu'il a été sevré prématurément. Au mois d'octobre 2023, les médecins lui ont diagnostiqué la malnutrition au centre de santé le plus proche. Ensuite, il a été transféré à l'hôpital régional de Cankuzo où il a été hospitalisé pendant plusieurs jours avant de retourner à la maison. En décembre 2023, l'enfant a subi une rechute. Il est hospitalisé pour

la deuxième fois et il est gardée toujours par sa grand-mère.

Ce cas n'est pas isolé

Ildephonse Ciza, chargé du système d'information sanitaire à l'hôpital de district de Muroro (commune Gisagara) confirme que la malnutrition est une réalité en province Cankuzo. Pour illustrer cela, cet hôpital dispose d'un service qui accueille les mal nourris transférés depuis les dispensaires implantés dans la région. Les catégories de personnes vulnérables qui en souffrent sont les enfants voire les femmes enceintes.

Selon les chiffres recueillis à l'hôpital régional de Cankuzo, les enfants sont des victimes incontournables de la malnutrition. Au mois de septembre 2023, sur 489 patients, 4 cas de malnutrition ont été enregistrés dont les victimes sont des enfants âgés de 3 à 13 ans. En août 2023, sur 524 patients, 7 cas de malnutrition ont été recensés dont les victimes sont des enfants de moins de 5 ans. Au mois de juillet 2023, sur 512 patients, 7 cas de malnutrition ont été enregistrés dont les victimes sont des enfants de moins de 5 ans.

Comment traiter et combattre la malnutrition ?

Selon Norbert Niyungeko, chargé du système d'information sanitaire à l'hôpital de district de Cankuzo, la malnutrition est causée par l'insuffisance des aliments riches en protéines, en lipides et en glucides ainsi qu'en sels minéraux. La kwashiorkor et le marasme sont les formes de malnutrition souvent observées à Cankuzo.

Cliniquement, les personnes qui souffrent de la malnutrition doivent être déparasitées et prendre des antibiotiques. En parallèle, ces patients doivent consommer le lait thérapeutique (F-75 et F-100) et des suppléments thérapeutiques comme le fer comprimé, le sirop, etc.

Pour combattre la malnutrition, selon M. Niyungeko, il faut savoir de quoi nourrir les enfants, c'est-à-dire une alimentation équilibrée (les protéines, les glucides, les lipides, les vitamines et les sels minéraux). En plus de cela, les familles qui ont beaucoup d'enfants ont besoin de limiter les naissances ou d'éviter les grossesses rapprochées. Cela pour entretenir et nourrir comme il faut les enfants qui sont déjà nés. Mais les citoyens burundais doivent s'habituer à consommer les produits alimentaires essentiels au lieu de les vendre, notamment les légumes, les fruits, les œufs, les arachides, etc.

Gilbert Nkurunziza

Centre d'Education Spécialisé pour Déficiants Auditifs

Une oasis à entretenir

Les centres d'accompagnement des personnes déficientes auditives ne sont pas légion. Le centre d'éducation spécialisé pour déficients auditifs-Notre Dame de la persévérance est l'un de ces centres. De l'âge de 6 ans, il accompagne les enfants de tous les coins du pays et compte plusieurs lauréats de l'école secondaire et de l'université. Un hospice d'espoir pour les enfants vivants avec un handicap auditif



Le Centre d'Education Spécialisé pour Déficiants Auditifs de Mushasha compte 206 enfants sourds-muets alors qu'il est destiné à accueillir 120.

Créé en février 1982, à Mushasha par l'ancien archevêque de Gitega, feu Joachim Ruhuna, le centre d'éducation spécialisé pour déficients auditifs-Notre Dame de la persévérance est un centre sous tutelle de l'église catholique, plus précisément du diocèse de Gitega. Sa mission est structurée en quatre aspects, à savoir : la réhabilitation et la rééducation fonctionnelle de l'audition, de la parole et de la communication, le développement intellectuel par l'instruction et la scolarisation, la formation professionnelle et la réinsertion sociale avec suivi.

Un foyer idéal pour les sourds-muets

Actuellement, le centre compte 206 enfants, indique Augustine Bucumi, directrice du centre. Cela au moment où ce centre est destiné à accueillir 120 enfants. Malheureusement, tous les enfants qui ont souhaité intégrer le centre n'ont pas eu la chance. La directrice parle de 33 enfants qui sont en attente. A part qu'il a dépassé de loin sa capacité d'accueil, il ne peut pas aller au-delà de ce nombre, informe le directeur.

Cependant, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, le centre en accueille de toutes les localités du pays.

A partir de l'âge de 6 ans, de la maternelle à la 4^{ème} année d'école fondamentale, les enfants qui sont éduqués dans ce centre suivent les cours du système éducatif burundais. Après la 4^{ème}, les enfants sont orientés dans les écoles à éducation inclusive environnante. Le centre a un système d'internat. Tous ces enfants sont logés et nourris.

Depuis, le centre compte des lauréats de la fin des écoles secondaires mais aussi des universités.

L'éducation inclusive, pas adéquate pour les débutants

La politique gouvernementale d'éducation inclusive au Burundi est quant à elle récente. Elle apparaît en 2010 à travers le projet d'éducation inclusive initié par Handicap international. C'est dans cette logique que la rentrée scolaire 2011-2012 a été baptisée « rentrée scolaire inclusive ». C'est ainsi que certains établissements inclusifs ont été créés afin que les enfants vivant avec handicap puissent étudier

Jusque-là, seuls quelques centres

spécialisés tenus par des confessions religieuses accueillent un effectif réduit d'enfants handicapés dans le cadre des œuvres caritatives ou charitables, dont ce centre. Malgré la naissance des établissements à éducation inclusive, la directrice explique que les parents préfèrent ce centre d'autant plus qu'il accueille uniquement des enfants présentant le handicap. « C'est difficile pour un petit enfant handicapé de convoiter un milieu où il voit les autres qui sont différents de lui. Ici c'est facile de s'intégrer et de faire apprendre tout le monde »

Juste une mission divine

Cela étant, un enfant qui est

encadré et éduqué dans ce centre paie 35 000 FBu, comme minerval et frais de santé. Une minime somme qui ne fait que soutenir ne fût-ce qu'un tout petit peu ce centre. « Nous avons demandé juste une petite contribution aux parents parce qu'au-delà de ça, les parents refuseraient d'amener leurs enfants d'autant plus que ces enfants ne constituent pas des priorités pour les parents ».

Toutefois, la directrice fustige : « C'est exigeant de prendre en charge les enfants qui présentent un handicap pendant toute la période scolaire ». Le centre essaie de survivre tant bien que mal, mais des fois les besoins sont au-delà de leurs moyens. « De la nourriture, les kit d'hygiène, le matériel scolaire, ... le centre doit subvenir à tout ». Pour la directrice, le centre n'est qu'une mission divine que le diocèse est en train d'accomplir.

Néanmoins, Bucumi indique que le ministère de la Solidarité ne les oublie pas : « A chaque fois que le ministère appuie les autres, il pense à nous ». Et il ajoute : « Nous émettons un souhait à l'endroit du ministère de l'éducation. Quand, il va donner le matériel scolaire à d'autres établissements scolaires, qu'il ne nous oublie pas ».

L'autre défi du centre consiste à l'incapacité de pouvoir accompagner ses lauréats jusqu'à université et d'assurer leur réinsertion professionnelle. « Nous avons besoin des personnes physiques ou morales qui appuient nos efforts. Nous sommes vraiment limités dans l'accomplissement de cette noble mission pour permettre à ces enfants d'embrasser leur destin ».

Dona Fabiola Ruzagiriza

INTEGRATION REGIONALE

Le Malawi rejoint officiellement le Corridor Central

La République du Malawi a rejoint officiellement le Corridor Central le 1^{er} décembre 2023 lors du conseil des ministres inter-Etats du Corridor Central qui s'est tenu à Dar-es-Salaam en Tanzanie. L'organisation passe donc de 5 à 6 Etats membres. Un élargissement qui se projette pour bientôt à 7 Etats membres

L'entrée de la République du Malawi est favorable pour une collaboration et un commerce régionaux plus forts. Cela matérialise la mise en pratique des différents programmes et projets intégrateurs du Corridor Central et, partant, booste l'économie des pays membres via la promotion du commerce international, la construction des infrastructures de transport pour réduire le coût de transport, la facilitation de la libre circulation des biens et des personnes... C'est également un engagement des pays membres de ce corridor à interconnecter la sous-région grâce à des politiques uniformisées.

Pour Chantal Nijimbere, ministre burundaise en charge du transport et présidente en exercice du conseil des ministres du Corridor Central, parmi les amendements d'un accord signé, il y a ceux qui visent l'élargissement du champ d'action



La République du Malawi est officiellement nouveau membre du Corridor Central.

en intégrant d'autres pays comme le Malawi et la Zambie. D'autres visent l'intégration à la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF), l'intégration de l'aspect genre et des aspects environnementaux...

Un corridor industrialisé

Selon Me Flory Okandju, Secrétaire Exécutif du Corridor Central, de par la vision que le Corridor Central a dans le plan stratégique 2020-2025, on veut transformer le Corridor Central en un corridor de valeur économique orienté vers la protection de l'environnement.

« Cette transformation signifie l'industrialisation, c'est-à-dire une possibilité d'installer des usines de transformation. D'où le secteur privé devrait commencer à installer des usines de transformation dans nos pays », déclare-t-il.

Honorable Jacob Hara, ministre du Transport du Malawi se réjouit de l'adhésion de son pays au Corridor Central, car cela constituera une force de travailler ensemble.

Le conseil des ministres inter-Etats du Corridor Central a également approuvé et avalisé la résolution ministérielle admettant la République de Zambie au réseau de transit dudit Corridor.

Mélance Maniragaba

Changement climatique

La culture du palmier à huile frappée de plein fouet

La population de la province de Rumonge alerte du fait que la culture du palmier à huile est menacée par les effets du changement climatique. L'Office de l'Huile de Palme (OHP) recense déjà plus de 200 ha inondés par les eaux des rivières et du lac Tanganyika. On estime les pertes à plus de 2 milliards de FBu cette année. On craint que le prix de l'huile de palme soit revu à la hausse



La population de la province de Rumonge alerte du fait que la culture du palmier à huile est menacée par les effets du changement climatique.

Dans une descente effectuée par le Réseau National de la Communication pour la Réduction des Risques de Catastrophes le 30 novembre 2023 dans la province de Rumonge, il est ressorti que les habitants de certaines communes de ladite province lancent un cri d'alarme du fait que la culture du palmier à huile est menacée par les effets du changements climatiques.

«Les pieds des palmiers à huile ont été emportés par les eaux de la rivière Buzimba située sur la colline Mugara de la commune Rumonge», se lamente un agriculteur habitant sur la colline Mugara.

Et d'estimer qu'il enregistre déjà une perte de 2 millions de FBu par an, car un seul pied de palmier à huile se loue à un montant qui varie entre 70 mille FBu et 80 mille FBu par an.

Jean Marie Buname, cultivateur habitant la même localité abonde dans le même sens. «Une grande partie de mon champ de palmiers à

huile a été emportée par les eaux de la rivière Buzimba», déplore-t-il.

Il estime perdre un montant de 5 millions de FBu.

L'OHP alerte

L'Office de l'Huile de Palme (OHP) alerte aussi. Selon Jean Claude Bigirimana, technicien de l'OHP, plus de 200 ha de la culture du palmier à huile ont été inondés suite aux fortes pluies qui s'abattent sur le pays en général et la province de Rumonge en particulier. D'autres

ont été emportés par ces dernières.

Il explique que le pire s'observe dans les localités riveraines du lac Tanganyika et de ses affluents. «C'est une perte colossale, car un ha de palmier à huile génère 15 tonnes de noix de palme», déplore-t-il.

En termes d'argent, les cultivateurs perdent 10 500 000 FBu sur un ha de palmiers à huile, car un kg de noix de palme s'achète à 700 FBu. Pour dire que sur une étendue de plus de 200 ha, on enregistre une perte de plus de 2 milliards de FBu.

Risque de hausse du prix de l'huile de palme

Ils craignent que le prix de l'huile de palme soit revu à la hausse suite à la production qui ne sera pas bonne.

Ces agriculteurs demandent à l'Etat d'effectuer le curage au moins dans les affluents du lac Tanganyika qui traversent cette région productrice de l'huile de palme pour limiter les dégâts, car ils expliquent que les lits des rivières telles que Murembre, etc sont pleines d'alluvions.

La profondeur de ces rivières s'est beaucoup réduite. Et par conséquent, suite à ces fortes pluies, les eaux des rivières ont débordé et ont fini par envahir les champs de palmiers à huile.

Le bureau provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage de Rumonge affirme que le secteur agricole est très affecté par les effets du changement climatique depuis le mois d'octobre 2023.

Selon Jean Marie Congera, directeur provincial du BPEAE à Rumonge, une étendue de 15 ha sur 50 ha du marais de Buzimba située sur la colline de Mugara dans la commune Rumonge a été emportée par les eaux de la rivière Buzimba.

50 autres ha sur 200 ha du marais de Gatakwa n'ont pas été épargnées par la pression de ces eaux pluviales. Il argue que la perte est énorme, car il y avait des cultures vivrières, des palmiers à huile, etc.

Et de préciser que les communes les plus affectées par les effets du changement climatique dans la province de Rumonge sont entre autres Rumonge, Muhuta et Bugarama.

Et de conclure en demandant à la population de respecter les zones tampons comme c'est prévu par le code de l'eau, de planter les arbres fixateurs et de bien utiliser les informations sur le climat offertes par l'IGEBU.

Jean Marie Vianney Niyongabo

GENRE

Polygamie à Kayanza

Les femmes et les enfants en paient un lourd tribut

Le phénomène de la polygamie est une réalité dans la province de Kayanza. Certains hommes se marient avec des jeunes filles. Et les conséquences sont fâcheuses. Les biens de la famille sont dilapidés. Les femmes légitimes et les enfants en souffrent



Le phénomène de la polygamie est une réalité dans la province de Kayanza.

La polygamie est pratiquée dans la province de Kayanza, précise Mme Justine Komezadusabe, conseillère du gouverneur de la province de Kayanza chargée des affaires économiques et administratives et présidente du forum des femmes dans ladite province.

Certains hommes se marient avec d'autres femmes. «La plupart de ces derniers viennent se cacher au chef-lieu de la province de Kayanza là où il y a beaucoup de gens», explique-t-elle. Selon elle, cette mauvaise pratique s'observe en grande partie pendant la période de récolte.

«Après la vente d'une partie de la récolte, la plupart des hommes ont l'envie de se marier avec des jeunes filles», déplore-t-elle.

Les conséquences sont fâcheuses

Selon elle, les conséquences de la polygamie sont fâcheuses. Le mari dilapide les biens de la famille. La femme légitime est quelquefois laissée de côté et éprouve des

difficultés pour prendre en charge ses enfants, car son mari ne parvient pas à satisfaire les besoins de deux ménages. Elle est aussi méprisée. Quelques temps après, des conflits éclatent entre la femme légitime et son époux jusqu'au stade de s'entretuer.

Les enfants en deviennent victimes à tel point qu'ils abandonnent même l'école suite au manque de matériels scolaires, de minerval, etc. Ils sont comme des orphelins et commencent à adopter de mauvais comportements tels que le vol, la consommation des stupéfiants, la mendicité, etc.

Quid des pistes de solutions ?

«Nous faisons la sensibilisation auprès de la population de la base au sommet pour éradiquer le phénomène de la polygamie», fait remarquer Komezadusabe.

Elle explique que cela est fait par les femmes lumières en collaboration avec les administratifs. Les femmes attrapées en flagrant délit dans la polygamie sont automatiquement renvoyées chez elles.

Dans l'objectif d'éradiquer définitivement ce phénomène, l'Etat compte digitaliser l'Etat civil au niveau national. Les autres femmes contactées affirment aussi que la plupart des hommes de cette province pratiquent la polygamie.

C'est à titre illustratif, Joselyne Niyonkuru, mère de 3 enfants âgée de 33 ans rencontrée au chef-lieu de la commune Kayanza. Selon elle, la majorité des hommes de Kayanza souffrent de cette maladie. Même les personnes âgées ne sont pas épargnées. Selon Mme Niyonkuru, il suffit qu'ils aient des moyens

financiers pour parvenir à prendre en charge les 2èmes bureaux.

Chantal Muzaneza, mère de 2 enfants âgée de 31 ans rencontrée au chef-lieu de la commune Matongo abonde dans le même sens. La majorité des hommes font tout pour pratiquer la polygamie.

Ils essaient de cacher dans les coins les plus reculés pour exceller dans cette mauvaise pratique. Ils promettent de leur offrir beaucoup d'argent, de leur construire de belles maisons, etc juste dans l'optique de s'approprier cette proie.

Que disent les hommes ?

Les hommes contactés ne nient pas que la polygamie est une réalité dans la province de Kayanza. Selon Jules Ciza, âgé de 36 ans et père de 3 enfants, ce phénomène est pratiqué surtout pendant la récolte, car les hommes ont de l'argent. Et de préciser que cela est à l'origine de beaucoup de conséquences dans les ménages. Dans certains cas, les conjoints peuvent même s'entretuer.

Notons que dans l'objectif de combattre avec énergie le phénomène de la polygamie, le pays compte digitaliser le service de l'Etat de Civil au niveau national et cela est déjà opérationnel dans 11 communes pilotes.

Jean Marie Vianney Niyongabo



***"Des livres de rapport qui captivent
l'esprit et inspirent l'innovation -
découvrez les impressions
chez Hope Design !"***

 (+257) 22 27 59 44  (+257) 61 103 103/79 101 111  hopedesign@hopedesign.bi

 [Imprimerie.hopedesign.3](https://www.facebook.com/Imprimerie.hopedesign.3)  [@hopedesignimprimerie](https://www.instagram.com/@hopedesignimprimerie)  [hopedesign1](https://www.snapchat.com/add/hopedesign1)

 www.hopedesign.bi  **Siège: Chaussée d'Uvira, à 400 mètres de l'EX-BINUB**